

Entre écoconditionnalité et haute valeur

Une place pour l'agricultu

Avec 2622 exploitations qualifiées au 31 décembre 2007, dont 4 sur 5 en productions végétales, l'agriculture raisonnée a fait son chemin depuis la publication en 2001 du décret fixant son référentiel. Pourtant, ces chiffres sont inférieurs aux objectifs fixés, et elle donne parfois l'impression d'être rattrapée par les exigences de l'écoconditionnalité. Le projet de certification HVE (Haute Valeur Environnementale), que va lancer le ministère de l'Agriculture suite au Grenelle de l'Environnement, risque de brouiller un peu plus la communication auprès des producteurs.

Céline Druésne

Après un démarrage en flèche dans les mois qui ont suivi la publication du décret en 2001, l'agriculture raisonnée a finalement atteint, fin 2007, près de 3000 exploitations qualifiées. Les animateurs de Farre, réunis fin janvier pour leur rencontre annuelle, ne nient pas cette stagnation. « *Sur ce bilan de l'agriculture raisonnée, je veux être clair* », explique le président Bernard Guidez. Selon lui, « *l'agriculture raisonnée est arrivée au pire moment du calendrier chez les agriculteurs et est venue se télescoper avec la mise en place de la conditionnalité PAC. Concentrés sur le respect strict de la réglementation et le risque de remise en cause potentielle de leurs aides, les agriculteurs se sont désintéressés de cette démarche volontaire.* » Par ailleurs, « *l'absence de progressivité du dispositif et le caractère exclusif du référentiel (tout ou rien) ont dramatisé le passage de l'audit, ressenti comme un dispositif élitiste réservé à une minorité de militants.* »

« *Bien sûr, nous n'avons pas qualifié autant d'exploitations que nous le souhaitions, mais nous poursuivons nos efforts de communication pour convaincre les agriculteurs* », reconnaît Bernard Guidez, pour qui des motifs d'espérer existent. « *Nous devons relancer l'identification « agriculture raisonnée » pour que le message soit plus simple et plus lisible auprès des consommateurs. Par ailleurs, plu-*

Bernard Guidez, président de Farre

« L'environnement est le nou



© Céline Druésne

▲ **Bernard Guidez, président de Farre :** « *Pour que le dispositif HVE fonctionne, il faut le concevoir comme une démarche fédératrice qui capitalise les efforts déjà réalisés par les agriculteurs dans des démarches produits ou filières.* »

Perspectives Agricoles : Quelle était l'ambition de Farre à sa création ?

B.G. : Farre est une organisation jeune qui n'a que 14 ans d'existence et dont les propositions n'ont d'autre ambition que de tirer vers le haut notre profession et surtout d'être un trait d'union avec l'ensemble de la société. Notre spécificité, c'est notre culture du changement par le progrès, notre réseau de fermes de rencontre et

notre conviction que rien ne se construit sans confrontations préalables d'idées.

P.A. : Comment l'association contribue-t-elle au débat actuel sur les missions de l'agriculture ?

B.G. : La première contribution que nous pouvons faire est celle de la communication. Au fil des ans, cette mission nous apparaît de plus en plus importante. Pour contrer les critiques de plus en plus nombreuses, l'agriculteur, en tant qu'acteur économique et gestionnaire de l'espace, reste le plus crédible pour convaincre et expliquer le sens de nos métiers et de nos pratiques.

La seconde contribution que peut apporter notre association concerne l'évolution de la politique agricole elle-même. Celle-ci passe, qu'on le veuille ou non, par une intégration croissante de l'environnement dans notre acte de production. En la matière, Farre a souvent été avant-gardiste et les agriculteurs de notre réseau des précurseurs pour faire de l'environnement une nouvelle opportunité de développement. Nous avons donc une légitimité pour faire des propositions et participer à cette réflexion sur les grands défis à relever :



© N. Cornec

▲ Selon Bernard Guidez, l'agriculture raisonnée peut répondre au défi du « produire plus, produire mieux, et produire autre chose ».

environnementale

re raisonnée

el allié de la performance économique des agriculteurs »

- il faut produire plus ! Pour faire face à l'augmentation de la population et à la raréfaction des terres disponibles, nous n'avons pas d'autres choix. La solution ne passe pas par une sanctuarisation de l'environnement au détriment de la production, mais bien par un travail d'identification et de réduction des impacts sur l'environnement. Grâce à l'observation, à l'approche systématique et l'enregistrement précis des pratiques, l'agriculture raisonnée apporte des solutions concrètes pour produire davantage, tout en minimisant les conséquences de ses pratiques sur l'environnement.

▶ « La solution passe par un travail de réduction des impacts sur l'environnement. »

- il faut aussi produire mieux car les consommateurs souhaitent bénéficier d'une confiance absolue dans ce qu'ils achètent. Une démarche de certification au niveau de l'ensemble des pratiques de l'exploitation devra être généralisée si l'Europe veut se différencier et mettre en avant une préférence communautaire par rapport aux grands ensembles agricoles mondiaux.
- il faut aussi produire autre-

ment et autre chose. La société nous demande non seulement de réduire nos impacts sur l'environnement, mais en même temps de produire des services écologiques. Là encore, notre expérience nous permet de disposer d'un grand nombre d'initiatives innovantes et réussies. Le fait d'observer systématiquement, d'enregistrer, de se former, amène très vite les agriculteurs à dépasser le simple respect du référentiel en considérant l'environnement comme une nouvelle opportunité de leur acte de production. Qu'il s'agisse d'aménagements en faveur de la biodiversité, d'actions visant à séquestrer le carbone ou de production de biomasse, les expériences sont nombreuses et méritent d'être prises en considération.

- il faut s'adapter au changement climatique, ce qui suppose un effort tout à fait considérable pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et favoriser le stockage du carbone. Notre secteur demeure de ce point de vue celui qui est le plus efficace en terme de séquestration grâce à la photosynthèse.

P.A. : Comment se positionne Farre avec le projet de certification HVE ?

B.G. : Nous nous réjouissons qu'un tel dispositif fasse enfin l'objet d'une réflexion approfondie. Face aux exigences publiques de plus en plus fortes en matière de santé, de sécurité alimentaire, de respect de l'environnement, le secteur agricole ne peut pas rester dans une attitude défensive. Nous devons soutenir cette proposition de certification qui est la seule manière de faire reconnaître que nous évoluons dans le bon sens. Mais ce soutien ne constitue pas un chèque en blanc pour la mise en place d'un nouveau dispositif qui ne tienne pas compte de l'existant.

Car nous ne partons pas de rien. Nous apporterons tout notre concours pour tirer les enseignements de l'agriculture raisonnée et avancer des propositions pour construire le nouveau dispositif.

▶ « Cette proposition de certification est la seule manière de faire reconnaître que nous évoluons dans le bon sens. »

Pour que le dispositif fonctionne, il faut le concevoir comme une démarche fédératrice qui supprime les doublons, qui harmonise et capi-

talise les efforts déjà réalisés par les agriculteurs dans des démarches produits ou filières. La proposition d'instaurer une certification en trois niveaux est une bonne approche car elle permet à chaque exploitation de s'engager à son rythme.

Par contre, de nombreuses questions restent en suspens sur l'articulation entre l'agriculture raisonnée et le nouveau dispositif HVE. Il est impératif que les agriculteurs engagés dans l'agriculture raisonnée puissent bénéficier d'une reconnaissance simplifiée pour rentrer dans le dispositif HVE. Cette articulation est d'autant plus nécessaire que les organisations économiques et notamment certaines coopératives, et non des moindres, comme Champagne Céréales, Terrena se sont lancées dans un processus de certification en agriculture raisonnée. Il ne faudrait pas que cet engagement massif soit pénalisé par un dispositif de reconnaissance mutuel compliqué et tatillon.

Enfin, nous autres Français devons désormais avoir un réflexe plus européen et ne pas créer une « usine à gaz » franco-française qui créerait des distorsions par rapport à nos collègues européens. ■

sièurs grandes coopératives, dont Champagne Céréales, ont engagé des procédures de certification collectives, qui devraient augmenter la présence de la qualification dans les exploitations françaises. » Mais le plus important semble être que l'agriculture raisonnée est en phase à la fois avec les préoccupations sociétales du moment, mais aussi avec une croissance de la production. « *L'environnement n'est pas un ennemi, mais bien le nouvel allié de la performance économique des agriculteurs* », affirme Bernard Guidez. Une manière d'expliquer que la baisse des intrants chimiques ne compromet pas la hausse des productions et des revenus.

Quelle articulation avec la HVE ?

Avec l'arrivée prochaine de la certification HVE (Haute

Farre, qu'est-ce que c'est ?		
<p>• Farre (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) est une association interprofessionnelle créée en 1993, qui a pour vocation de faire connaître les avantages de l'agriculture raisonnée et de contribuer à sa généralisation. Elle compte près de 1000 membres (chambres d'agriculture, syndicalisme agricole, coopératives, instituts techniques, agro-fourriture, industrie agro-alimentaire, distribution, banques, enseignement, environnement...). L'association s'appuie sur un réseau de fermes de rencontres qui permettent le partage de</p>	<p>l'expérience et du progrès entre professionnels, mais aussi le dialogue avec le monde non agricole.</p> <p>• Basée sur le volontariat, la certification « agriculture raisonnée » est une procédure qui permet d'attester qu'une exploitation satisfait aux exigences contenues dans le référentiel national de l'agriculture raisonnée (respect de l'environnement, maîtrise des risques sanitaires, santé et sécurité au travail et bien-être des animaux). Elle est reconnue par la loi et est attribuée pour une durée de cinq ans sur décision de l'organisme certificateur après un audit de</p>	<p>l'exploitation. Elle correspond à une démarche globale de gestion de l'exploitation qui vise, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations. Au 31 décembre 2007, plus de 2600 exploitations étaient qualifiées « agriculture raisonnée ». Le référentiel national de l'agriculture raisonnée est disponible sur Internet à l'adresse : http://www.farre.org/fileadmin/medias/PDF/referentielAR2007.pdf</p>

Valeur Environnementale), décidée lors du Grenelle de l'Environnement, on pourrait s'inquiéter d'une superposition de dispositifs semblables. Pour les membres de Farre, les deux certifications d'ex-

ploitations se compléteront. Le réseau soutient donc la proposition, à condition, affirme Bernard Guidez, que la future certification reconnaisse l'actuelle. Le ministre de l'Agriculture Michel Barnier reconnaît

d'ailleurs volontiers « *qu'il ne faut pas nier ce qui a été fait et bien fait, mais le mettre ensemble, le mettre en valeur* ». Toute la question est de savoir de quelle manière les deux démarches seront associées. ■